

Indice de protection IP

La mention IP ou indice de protection est un standard international relatif à l'étanchéité. Il permet de classer les objets selon leur niveau de protection aux poussières et à l'eau. Le nombre venant après IP correspond aux 2 niveaux de protection : le premier pour la poussière et le second pour l'eau.

Le premier chiffre (protection contre la poussière)	Deuxième chiffre (protection contre l'eau)
0 Aucune protection	0 Aucune protection
1 Protégé contre les corps solides supérieurs à 50 mm	1 Protégé contre les chutes verticales de gouttes d'eau
2 Protégé contre les corps solides supérieurs à 12 mm	2 Protégé contre les chutes de gouttes d'eau jusqu'à 15° de la verticale
3 Protégé contre les corps solides supérieurs à 2,5 mm	3 Protégé contre l'eau en pluie jusqu'à 60° de la verticale
4 Protégé contre les corps solides supérieurs à 1 mm	4 Protégé contre les projections d'eau de toutes directions
5 Protégé contre les poussières	5 Protégé contre les jets d'eau de toutes directions à la lance (buse de 12,5 mm, 12,5 l/min)
6 Totalement protégé contre les poussières	6 Protégé contre les jets d'eau de toutes directions à la lance (buse de 22,5 mm, 100 l/min)
	7 Protégé contre les effets de l'immersion (jusqu'à 1 m)
	8 Matériel submersible dans des conditions spécifiées (immersion prolongée) au delà de 1m et pendant 30 minutes
	9 Matériel submersible dans des conditions spécifiées (immersion prolongée) au delà de 1 m et Protection contre le nettoyage à haute pression